

Situations ordinaires de la sincérité :
Une réponse d’Austin à Derrida.
(version non-définitive)

Mais il est tout aussi évident que notre nouveau modèle de travail, un langage soi-disant « idéal », est de multiples façons un modèle des plus inadéquats de tout langage réel : la séparation minutieuse entre syntaxe et sémantique, les listes de conventions et de règles explicitement formulées, et la minutieuse délimitation des champs d’application des règles – tout cela est trompeur. Un langage réel a peu (s’il en a) de conventions explicites, n’a pas de limites tranchées des champs d’opération des règles, pas de délimitation rigide entre ce qui est syntaxique et sémantique.¹

Au début des années 1970, Jacques Derrida publia un texte, « Signature, événement, contexte »² où, examinant la théorisation par Austin du performatif, il voulait en radicaliser le prétendu mouvement « d’itérabilité du signe ». Ce texte donna lieu à une controverse célèbre avec John Searle, où ce dernier accusait Derrida de travestir la pensée d’Austin et prétendait la restaurer contre les abus que Derrida lui faisait subir – s’appropriant ainsi à bon compte la philosophie d’Austin, ou du moins son héritage. Sans vouloir m’inscrire véritablement dans ce débat, je voudrais montrer qu’en réalité, Derrida n’a pas tant travesti la pensée d’Austin qu’il n’a pas reconnu que s’y trouvait beaucoup de ce qu’il lui reproche de ne pas y mettre³ – et donc montrer qu’en réalité, certaines « radicalisations » derridiennes sont déjà présentes chez Austin. Cela montrera du même coup que la restauration de la pensée austinienne opérée par Searle n’est pas valide : il suffira de voir que ce qui se trouve chez Austin contredit de beaucoup la lecture qu’en offre Searle.

Cependant, si nombre de choses dites par Derrida se trouvent déjà chez Austin, il est certain que leur conception ne sont pas identiques et que, par exemple, la contextualisation chez l’un n’a pas les mêmes conséquences que la contextualisation chez l’autre. Alors que Derrida dit par moment qu’aucun élément linguistique ne peut conserver d’identité assignable du fait qu’il peut toujours être contextualisé et l’est en droit toujours à nouveau, Austin montrera que c’est cette contextualisation même qui permet cette identification et qui permet donc une stabilité de l’identité signifiante. Cette divergence réside en fait dans la façon dont chacun conçoit la performativité, c’est-à-dire comme citation pour Derrida, ou respect contextualisé de règles conventionnelles pour Austin.

Il s’agira ainsi dans ce texte d’essayer de situer le lieu du différend entre les deux auteurs, lequel, à la lecture des textes, semble parfois introuvable – à tel point qu’on peut parfois retourner contre Derrida le reproche qu’il ne cesse de faire valoir à l’encontre de Searle : celui d’avoir mal lu Austin. Pour mettre toutefois en évidence la distance qui sépare les deux

¹ . J.L. Austin, « The Meaning of a Word », in *Philosophical Papers*, Oxford University Press, 1979, p. 67. Ajoutons la suite du texte : « Je pense qu’on peut finalement apercevoir des problèmes concernant les pouvoirs de notre imagination et l’étrange façon dont les mots l’asservissent. »

² . Repris in Jacques Derrida : *Limited Inc.*, trad. fr. d’E. Weber, Galilée, Paris, 1990, 285 p.

³ . Dans un mouvement qui ressemble fort à celui de P. Bourdieu reprochant à Austin de n’être pas assez conventionnaliste, alors que Austin entend fonder sa théorie des actes de parole sur les conventions. Voir. P. Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris, 1981, p. 105.

conceptions du langage, nous examinerons successivement la façon dont Austin explique la réalisation des énoncés performatifs, en montrant en quoi il défend un contextualisme fort, qui n'est pas dû à une « citationnalité », mais à une conventionnalité, puis comment c'est ce contextualisme qui permet de déterminer l'identité des énoncés, et non pas un quelconque appel à l'intention ou l'intentionnalité, comme Derrida lui en fait parfois le reproche. Cela permet à Austin de déterminer des contextes dans lesquels il convient d'être sincère pour dire vraiment ce qu'on veut dire, et ainsi de distinguer un niveau d'engagement réel vis-à-vis de la réalité, qui n'est pas un engagement moral mais un engagement épistémique, permettant à l'énoncé performatif de se réaliser. (Ceci aura des conséquences sur la question de la distinction entre énoncé de fiction et énoncé du discours réel, qui n'est pas tant fondée sur l'intentionnalité que sur le contexte de l'utilisation des énoncés)

Le performatif est-il citationnel ?

Revenons d'abord sur la manière dont Austin, dans *How to Do Things with Words*⁴ et dans « Performative Utterances »⁵, en vint à caractériser les énoncés performatifs. S'attaquant à l'idée répandue dans la philosophie du langage des années 40, et toujours vivace, selon laquelle tout énoncé dit quelque chose qu'on peut expliciter en terme de conditions de vérité, c'est-à-dire que tout énoncé rapporte un état de chose, ou encore est une description, Austin va montrer qu'en réalité, tout énoncé est aussi bien une action – notamment une classe particulière d'énoncés qu'il va appeler « performatifs ». Ces énoncés, en effet, s'ils disent bien quelque chose, ne décrivent rien mais réalisent, en disant ce qu'ils disent, des actions. En disant, ils font.

Supposons, par exemple, qu'au cours d'une cérémonie de mariage je dise, comme c'est d'usage, « Oui, je le veux » (prendre cette femme pour épouse). Ou supposons encore que je vous marche sur les pieds et dise « Excusez-moi ». Ou encore, supposons que j'aie une bouteille de champagne à la main et dise « Je baptise ce bateau le *Queen Elizabeth* ». Ou supposons que je dise « Je te parie six pence qu'il pleuvra demain ». Dans tous ces cas, il serait absurde de considérer les choses que je dis comme le compte-rendu de la réalisation de l'action qui est incontestablement réalisée – l'action consistant à parier, à baptiser ou à s'excuser. Nous devrions plutôt dire qu'en disant ce que je dis, j'accomplis véritablement l'action. Quand je dis « je baptise ce bateau le *Queen Elizabeth* », je ne décris pas la cérémonie de baptême, je fais véritablement le baptême ; et quand je dis « Oui, je le veux » (prendre cette femme pour épouse), je ne raconte pas le mariage, je me compromets avec lui.⁶

Ce type d'énoncé ne décrit pas un état de chose auquel il correspondrait plus ou moins – pour la simple et bonne raison que l'état de chose dont il parle n'existe pas avant sa propre énonciation. Ainsi, quand le maire dit devant un couple : « Je vous déclare unis par les liens du mariage », il ne décrit pas les liens du mariage qui unissent, il *unit* véritablement le couple, il marie. De la même façon, la personne qui promet de tondre la pelouse, ne décrit pas le fait qu'elle tondra la pelouse, mais *promet de tondre la pelouse*. Elle ne décrit pas non plus le fait qu'elle promet de tondre la pelouse, c'est-à-dire qu'elle ne dit pas que l'énoncé qu'elle utilise sert à promettre de tondre la pelouse ; ce serait retomber dans le mythe selon lequel tout énoncé est

⁴ . *How to Do Things with Words*, edited by J.O. Urmson and M. Sbisà, Oxford University Press, « Oxford Paperbacks », Oxford, 2^{nde} édition : 1976 (1^{ère} édition in « Clarendon Press » : 1962), 176 p. [trad. fr. de G. Lane, *Quand dire c'est faire*, Editions du Seuil, coll. « L'ordre philosophique », Paris, 1970 ; réédité avec une postface de F. Récanati dans la coll. « Points-essais », 1991, 207 p.] Désormais abrégé en *H.T.D.*

⁵ . In *Philosophical Papers*, edited by J.O. Urmson and G.J. Warnock, Oxford University Press, « Clarendon Press », Oxford, 3^{ème} édition : 1979 (1^{ère} édition : 1961), pp. 233-252.

⁶ . « Performative Utterance », *art. cit.*, p. 235 – trad. inédite.

une description.

Une caractéristique particulière de ces énoncés, qui les marque comme actions (et qui, puisqu'elle est extensible à tous les énoncés, marque tous les énoncés comme action), est qu'ils peuvent rater, échouer, ne pas accomplir ce pour quoi ils sont énoncés. Or le raté est justement le marque de l'action. Ce qui est simplement affirmé, décrit, ne « rate pas », cela est vrai ou faux. Pour marquer autrement la distinction, ce n'est pas parce qu'une description est fausse que ce n'est pas une description. Par contre, si une promesse est ratée, alors ce n'est pas une promesse. Cela amène Austin à considérer que ces énoncés n'ont pas des conditions de vérité (ils ne sont pas évaluables selon la vérité ou la fausseté) mais ce qu'il va appeler des « conditions de félicités » : un énoncé performatif (tout énoncé doté d'une dimension performative) doit satisfaire à certaines conditions pour réussir, ne pas rater. Ces conditions sont les suivantes :

(A.1) Il doit exister une procédure conventionnelle, reconnue et acceptée, qui a un certain effet conventionnel, et qui doit comprendre l'énoncé de certains mots par certaines personnes dans certaines circonstances.

(A.2) il faut que, dans chaque cas, les personnes et les circonstances particulières soient celles qui conviennent pour qu'on puisse invoquer la procédure en question.

(B.1) la procédure doit être exécutée par tous les participants, à la fois correctement et

(B.2) intégralement.

(G.1) lorsque la procédure – comme il arrive souvent – suppose chez ceux qui recourent à elle certaines pensées ou certains sentiments, lorsqu'elle doit provoquer par la suite un certain comportement de la part de l'un ou de l'autre des participants, il faut que la personne qui prend part à la procédure (et par là l'invoque) ait, en fait, ces pensées ou sentiments, et que les participants aient l'intention d'adopter le comportement impliqué. De plus,

(G.2) ils doivent se comporter ainsi, en fait, par la suite. ⁷

Par où l'on comprend bien que Austin propose une compréhension conventionnelle de l'énoncé performatif. Le performatif est alors considéré comme une sorte de rituel social qui doit respecter un certain nombre de conditions pour se réaliser ; il réalise ainsi une action non-naturelle.

Or Derrida s'appuie sur ces conditions pour considérer que la réussite des performatifs dépend en réalité d'une condition plus fondamentale encore, à savoir leur « citationnalité ». Tout se joue en fait dans la compréhension de la première condition d'Austin. Derrida nous dit en effet :

Un énoncé performatif pourrait-il réussir si sa formulation ne répétait pas un énoncé « codé » ou itérable, autrement dit si la formule que je prononce pour ouvrir une séance, lancer un bateau ou un mariage n'était pas identifiable comme conforme à un modèle itérable, si donc elle n'était pas identifiable en quelque sorte comme citation ? ⁸

Derrida accorde ainsi une importance décisive au fait supposé qu'une certaine procédure comprenant l'énoncé de certains mots dans certains contextes doive intervenir, comme si ce qui importait ici était que ce soit les mêmes mots qui soient répétés. Comme si ce qui déterminait la réussite d'une promesse ou d'un ordre était la répétition codée des termes « Je te promets de... » ou « Je vous ordonne de ... », de telle sorte que l'énoncé dans un nouveau contexte de « Je promets de » ne serait jamais que la réitération d'un énoncé plus ancien déterminant ladite

⁷. *HTD*, p. 15/49, trad. modifiée

⁸ . *Limited Inc*, p. 45.

procédure⁹.

Charles Ramond ajoute, en commentant Derrida¹⁰ :

[Austin] aboutissant [...] à l'idée peu satisfaisante d'une « performativité généralisée » qu'on pouvait mettre en évidence en plaçant entre guillemets les énoncés descriptifs, c'est-à-dire en les « citant » : par exemple *l'action* présente dans la déclaration « je vois un chat » apparaît si je lui substitue « je dis que 'je vois un chat' ». La performativité généralisée reposait ainsi (entre autres arguments) sur une *citationnalité* généralisée, c'est-à-dire sur la constatation que toute assertion pouvait légitimement être considérée comme une auto-citation.

Comme si donc la performativité de l'énoncé se faisait valoir dans le fait que l'énoncé se cite lui-même, comme si la promesse, pour réussir comme promesse, devait dire qu'elle était une promesse. « Je promets de tondre la pelouse » s'analyserait ainsi : « Je promets que 'je tondrai la pelouse' », où ce qui est important serait le fait que la promesse se donne comme promesse, c'est-à-dire en fait se décrit comme faisant une promesse (de telle manière qu'il faudrait en dernière instance l'interpréter ainsi : « je dis 'je promets' que 'je tondrais la pelouse' » ou « Je dis que je promets de tondre la pelouse »). Mais c'est revenir à l'idée qu'au fond, tout énoncé est une description et donc revenir sous le règne de la détermination en termes de vérité que l'analyse d'Austin visait précisément à récuser. Mais c'est également reprendre l'analyse des énoncés performatifs proposée par Searle¹¹ et F. Récanati¹², et certainement pas l'analyse qu'en donnait Austin. Ceux-ci considèrent en effet qu'un énoncé performatif est réflexif et peut toujours s'explicitier par un indicateur pragmatique (« j'ordonne », « je vous prie », « je baptise ») précisant de manière descriptive l'action effectuée. L'indicateur pragmatique joue alors le rôle de l'indicateur de la citation, l'énoncé se montrant en quelque sorte comme répétition d'un énoncé originaire, c'est-à-dire de la procédure conventionnelle qui le définit. Comme si l'énoncé annonçait, en fait, toujours ce qu'il était en disant ce qu'il fait, ou ce qu'il refait toujours à nouveau (promesse, ordre, affirmation)

Mais Austin n'a jamais considéré qu'un énoncé performatif devait explicitement se donner comme tel pour réussir, ni qu'il était réflexif. Bien au contraire, il avoue échouer dans *HTD* à trouver un critère linguistique du performatif. De telle sorte que « Mange ta soupe » est tout autant un ordre que « je t'ordonne de manger ta soupe » – et que « je t'ordonne de manger ta soupe », qui semble respecter tous les critères de la réflexivité ou de la citationnalité, peut valoir comme description. (Cela demande un peu d'imagination, mais c'est possible: imaginez un père et son fils regardant une vidéo de ses jeunes années. Un moment, on ne comprend pas bien ce qui se passe et le fils demande ce que fait le père. Le père répond : « Je t'ordonne de manger ta soupe ! » – énoncé réflexif qui pour autant est purement constatatif.) Il n'y a ainsi pas de réflexivité du discours performatif chez Austin, du moins cela n'en est pas une caractéristique essentielle.

Le performatif n'est pas l'énoncé qui se dit lui-même, mais plutôt l'énoncé dont la prononciation entraîne la réalisation d'un acte et non pas seulement le compte-rendu d'un état. Il ne s'agit alors pas de prendre le discours comme discours, mais comme opérant, selon certaine procédure et dans certains contextes, une action, et ne se bornant pas à dire (tout en disant). Dès lors, il est abusif, sinon faux, de dire que le performatif est un énoncé qui fait une autoréférence ou qui se cite lui-même : ce n'est pas le cas. « Je dis qu'il pleut » peut-être auto-

⁹ . Même si la réitération de cet énoncé dans un nouveau contexte empêche que cet énoncé dise ce qu'il disait dans l'ancien contexte, et empêche ainsi toute identification définitive de l'énoncé.

¹⁰ . C. Ramond, *Le Vocabulaire de Derrida*, Ellipses, Paris, p. 41.

¹¹ . In *Speech Acts : An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge University Press, Cambridge, Mass., 1969. [trad. fr. de H. Pauchard , *Les actes de langage*, Hermann, coll. « Savoir : lettres », Paris, 1972, 260 p.]

¹² . In *Les énoncés performatifs*, Editions de Minuit, coll. « Propositions », Paris, 1981, 288 p.

référentiel, mais n'est pas performatif. « Un éléphant derrière toi ! » n'est pas auto-référentiel et fait un avertissement. Pourquoi ?

C'est parce que, en réalité, ce qui est important dans la réussite de l'énoncé performatif, ce ne sont pas tant les mots utilisés pour dire ce qu'il dit, que les circonstances dans lesquelles ces mots sont utilisées. Autrement dit, il s'agit plutôt d'accorder du poids à la condition de type A2 plutôt qu'à la condition de type A1. La condition A1 n'est présente que pour dire qu'une convention doit bien être posée et reconnue comme procédure pour réaliser ce qu'elle permet de réaliser, puisque ce qu'elle réalise dérive de son acceptation par la communauté linguistique à laquelle j'appartiens. (Cela est dû à la compréhension des règles de réussite comme conventionnelles : il faut bien se les donner pour qu'elles existent¹³). L'important est que ces procédures conventionnelles ne prennent leur sens que dans certains contextes qui viennent les déterminer et qui permettent, quant à eux, de fixer une certaine normativité dans l'usage du langage. Si je dis, simple soldat, « Je vous ordonne de nettoyer la cour » à mon colonel, mon énoncé peut bien utiliser les mots précis de la procédure de l'ordre, et, si on veut, se citer lui-même, cet énoncé ne réussira pourtant pas à satisfaire aux conditions de réussite de l'ordre, et échouera. Pour le dire autrement : la procédure particulière d'un performatif est sous-déterminée et seule sa contextualisation permet de déterminer cette procédure comme procédure d'un performatif particulier, parce qu'adéquate dans le contexte précis d'utilisation. Pour citer Austin :

La première règle est donc que la convention invoquée doive exister et soit acceptée. Et la seconde règle, elle aussi très évidente, est que les circonstances dans lesquelles nous sommes censés invoquer cette procédure soient appropriées à cette invocation. Si cela n'est pas observé, alors l'acte que nous essayons d'accomplir échouera – il sera, pourra-t-on dire, un raté. Ce sera aussi le cas si, par exemple, nous n'exécutons pas la procédure – quelle qu'elle soit – correctement et complètement, sans un défaut et sans un accroc. Si certaines de ces règles ne sont pas respectées, nous disons que l'acte que nous prétendons accomplir est nul [*void*], sans effet. Si par exemple l'acte prétendu était un acte de mariage, alors nous devrions dire que nous « avons formellement procédé à » un mariage, mais que nous n'avons pas réellement réussi à nous marier [...] Dans tous ces cas et dans d'autres, l'acte que nous prétendons accomplir, ou que nous entreprenons d'accomplir, n'est pas réussi.¹⁴

L'on voit bien que ce qui est important n'est pas tant le respect procédurier, « citationnel »¹⁵, de la procédure, que le fait qu'une procédure existe et qu'elle puisse être invoquée, *d'une manière ou d'une autre, implicitement ou explicitement, de manière claire ou obscure*, dans les contextes où elle l'est. Il faut donc qu'elle puisse être adéquate au contexte de réalisation, non pas en raison de ce qu'elle répète, mais parce qu'elle peut réussir étant donné le contexte qu'il est. Ou encore, il n'y a pas de « modèle » (strict) pour chaque énoncé performatif, mais seulement des règles d'usages. On peut alors être tenté de transformer les règles suivies en modèle, mais celui-ci n'est pas totalement déterminé et ne le sera qu'en contexte – notamment parce que, comme ne cesse de le répéter Austin, les règles conventionnelles, qui déterminent la performativité d'un énoncé, sont toujours floues, imprécises, bref elles-mêmes indéterminées, et que seul un contexte d'application peut venir déterminer comment les appliquer. Pour le dire

¹³ . Il faudrait étudier en rapport toute la thématique de la compréhension de la procédure chez Austin, qui est absolument décisive dans *HTD*. Voir aussi l'analyse de la conventionnalité des actes de parole par J. Benoist, in « ... Et acte de langage : d'un débat entre Austin et Strawson », in *Les limites de l'intentionnalité*, Vrin, Paris, 2005, pp. 39-66.

¹⁴ . « Performative Utterances », p. 238.

¹⁵ . Ici, le rapprochement est volontairement provocateur, puisque Derrida considère justement que le fait que l'énoncé soit itérable empêche que cette réitération soit procédurière – mais s'il avait raison, c'est nécessairement ainsi que cela devrait fonctionner chez Austin.

encore autrement, une règle donnée, même si elle était précise, n'a pas en soi les critères de son application – seul un contexte toujours particulier permettra de déterminer comment l'appliquer dans ce contexte précis – ce qui suppose qu'elle puisse d'être appliquée *différemment* dans un autre contexte¹⁶. Austin n'a donc jamais prétendu que le performatif était un énoncé qui se citait lui-même, ou ne réussissait qu'à condition de se citer. Bien au contraire, il peut même être nécessaire à l'énoncé qu'il ne se cite pas (au sens derridien) pour réussir.

Pour autant, chose étrange, Austin et Derrida semblent se retrouver sur l'indétermination de ce qui est dit et fait par un énoncé, et paraissent ainsi tous deux s'attaquer au « mythe de la signification »¹⁷, c'est-à-dire à l'idée d'une identité du signe et du signifié et d'une invariance du sens. Mais alors que Austin rejette cette idée en raison de la sous-détermination de la procédure et de la portée sémantique du signe¹⁸, Derrida la rejette précisément au nom du caractère itérable de tout énoncé, qui fait que celui-ci est toujours et déjà répétable, c'est-à-dire situable dans un autre contexte, qui vient le déterminer différemment et lui faire dire autre chose que ce qu'il dit – qui vient le déstabiliser. Tous deux semblent donc parvenir de manière différente à des conclusions similaires quant à la nécessaire relativité contextuelle du sens et de l'action réalisée¹⁹.

Contexte et intention.

Tout le problème va être de savoir si l'on peut déterminer les contextes dans lesquels la procédure du performatif va pouvoir être réalisée, ou si, au contraire, ils sont imprévisibles. Derrida reproche en effet à Austin de déterminer des contextes pertinents, notamment de les classer abusivement en contexte sérieux et non-sérieux en s'appuyant sur le rôle que les intentions joueraient dans chaque cas, Austin attribuant ainsi un rôle décisif aux intentions des locuteurs (Derrida s'appuie alors sur une certaine lecture de la règle de réussite G.1). Mais les contextes auxquels Austin accorde un si grand rôle ne sont pas déterminables par des intentions, même s'ils sont régulés, et ce n'est certainement pas de quelconques intentions qui jouent un rôle décisifs dans la conception austinienne du performatif et du contexte.

Pour Derrida, le fait que tout énoncé soit itérable ramène en fait la parole à l'écriture comme lieu où le signe est indépendant du locuteur et de l'interlocuteur, puisque l'écriture n'a pas besoin ni de locuteur, ni de récepteur, pour être ce qu'elle est, à la différence de la parole, qui, non-durable, nécessite d'être toujours portée par un sujet et/ou entendue par quelqu'un²⁰. Cela permet de penser que l'écriture est ce qu'elle est sans être portée par une intention – du simple fait d'être un code, donc répétable. Dès lors, le discours, en tant qu'écriture, n'aurait pas besoin d'être porté par une conscience. Cela permet à Derrida de penser que l'écriture n'est pas une communication des consciences ou communication des présences. En effet :

¹⁶ . Je renvoie naturellement ici à toute la problématique de la méthode de projection et des critères d'application chez Wittgenstein.

¹⁷ . Cf. J.L. Austin, « The Meaning of A Word », *op. cit.*, même si on peut légitimement se demander si, en pensant l'énoncé comme n'étant pas marqué par le contexte mais itérable dans tous les contextes, Derrida ne réitère pas ici le mythe de la signification dénoncée par Austin, et donc considérer qu'il restaurerait ainsi une sorte d'identité – une identité clivée, certes, mais en tout cas préalablement présente à son application. De telle manière qu'on pourrait en quelque sorte toujours savoir ce que veut dire un énoncé avant d'être contextualisé : le fait de ne pas dire totalement ce qu'il veut dire. C'est quelque chose qui serait clairement absurde pour Austin.

¹⁸ . Qui n'est pas explicitement traitée ici, mais qui le rapproche encore de Derrida – quoi que Derrida en dise (notamment in *Limited Inc*, p. 38).

¹⁹ . Même si Derrida reproche de manière infondée à Austin de stabiliser le contexte – comme si Derrida louait Austin de ce qu'il n'a pas fait et lui reprochait de ne pas avoir fait ce qu'en réalité il a fait !

²⁰ . Voir *Limited Inc*, pp. 27-28.

Il appartient au signe d'être en droit lisible même si le moment de sa production est irrémédiablement perdu et même si je ne sais pas ce que son auditeur-scripteur a voulu dire en conscience et en intention au moment où il l'a écrit, c'est-à-dire abandonné à sa dérive essentielle.²¹

Derrida semble vouloir dire que l'absence du locuteur empêche la présence du vouloir-dire au signe de faire valoir ce qu'elle voudrait faire valoir ; pour le dire autrement : que l'intention ne peut pas adhérer au signe qu'elle initie, car il y a toujours une distance introduite entre l'émission et la réception du signe. Celui-ci est ainsi toujours transposable dans un nouveau contexte, ce qui le détache de la situation présente, c'est-à-dire de la présence à l'énoncé du locuteur et de l'interlocuteur et donc du vouloir-dire que le locuteur peut y attacher. De telle sorte que tout énoncé perd l'identité à soi qu'essaie de fixer l'intention du locuteur. Ce qui caractérise le signe, c'est donc le fait d'être clivé, de pouvoir toujours signifier autre chose que ce qu'on veut lui faire dire, puisqu'il peut toujours être détaché des intentions de communications dont le dote un locuteur qui l'utilise. Par conséquent, l'intentionnalité du locuteur ne parvient jamais à se remplir, puisque le signe utilisé lui échappe toujours. Et Derrida généralise cette caractéristique de l'itérabilité à tout énoncé, l'écriture devenant ainsi la condition de possibilité de la parole en en fondant le caractère itérable.

Derrida précise alors :

Cela ne signifie pas que la marque vaut hors contexte mais au contraire qu'il n'y a que des contextes sans aucun centre d'ancrage absolu²²

Et :

Je voudrais démontrer pourquoi un contexte n'est jamais absolument déterminable ou plutôt pourquoi sa détermination n'est jamais assurée ou saturée.

En effet, puisque la marque/signé est toujours réitérable, elle échappe à tout contexte en même temps qu'elle peut intervenir dans n'importe lequel. Il n'y a pas de contextes particuliers dans lesquels elle pourrait intervenir, car tout énoncé peut toujours intervenir, au moins au titre de citation, dans n'importe quel contexte linguistique.²³ Dès lors, pour Derrida, si l'énoncé n'a

²¹ . *Limited Inc*, p. 30.

²² . *Limited Inc*, p. 36.

²³. Cf. l'analyse derridienne, sur laquelle il faudrait longuement revenir, de l'énoncé agrammatical «le vert est ou», qui, selon Derrida, peut être utilisé légitimement dans n'importe quel contexte, au moins en tant que citation, in *Limited Inc*, p. 35. Pour contester ce point, il convient d'adopter une conception austère du non-sens selon laquelle on ne veut rien dire quand on ne parvient pas à dire quoi que ce soit. Cf. J. Bouveresse, *Dire et ne rien dire*, J. Chambon, 1997.

En effet, à l'idée exprimée par Derrida que « 'le vert est ou' signifie encore *exemple d'agrammaticalité* », on peut faire le reproche évident de confondre « *use* » et « *mention* » : on *utilise* un énoncé pour dire quelque chose, de telle sorte qu'une valeur proprement sémantique est issue de cet usage, alors qu'on *mentionne* un énoncé lorsque ce qui nous intéresse est sa forme linguistique. Dans un cas, ce qui nous intéresse est ce qui est dit, dans l'autre cas, c'est par quel moyen ce qui est dit est dit. Ici «le vert est ou» ne signifie certainement rien (selon la conception austère du non-sens, quand on parvient pas à dire quoi que ce soit, on ne veut rien dire. Car comment déterminer ce qu'on veut dire, sinon on le disant ? Mais si on n'arrive pas à le dire, c'est qu'on ne veut rien dire – qu'il n'y a pas de signifiante sous l'insignifiante des termes utilisés.) Cet énoncé n'a donc pas de valeur sémantique. Il n'y a rien qui est dit. Par contre, effectivement, on peut s'intéresser à la forme linguistique «le vert est ou», c'est-à-dire le prendre comme syntagme, comme suite de sons ou de lettres, et remarquer que cette suite n'appartient pas à notre langage. Dans ce cas, on mentionne l'énoncé. Mais en tout cas, cela ne signifie rien – ou sinon comment déterminer ce que signifie quelque chose qui ne veut rien dire ? Et la réponse que Derrida offre à cette objection de Searle in *Limited Inc*, pp. 152-153 n'est pas concluante et botte en touche : il s'agit bel et bien de savoir si cet énoncé a comme valeur sémantique «*exemple d'agrammaticalité*» et nous ne trouverons jamais de contexte favorable à cette supposition. Dans quel contexte, cet énoncé signifierait-il ceci ?

Cela vaut immédiatement contre l'idée que n'importe quel signe serait signifiant du fait qu'il n'est pas attaché à un contexte précis, mais à plusieurs contextes : on voit bien ici que n'importe quel signe ne peut pas

pas d'identité à travers ses différents contextes d'utilisation, ce n'est pas tant en raison du changement de contexte qu'en raison de la non-identité structurelle de l'énoncé. On ne peut pas savoir ce qu'un énoncé donné veut vraiment dire, car il pourra toujours vouloir dire autre chose dans d'autres contextes. Par conséquent, le contexte dans lequel vaut un énoncé n'est pas déterminable a priori, puisqu'un énoncé pourra valoir dans n'importe quel contexte : aucun contexte propre, approprié au signe n'est dès lors déterminable.

À première vue, il semble que cela rejoigne les propres positions austinienne contre les sémantiques véri-conditionnelles, puisqu'on a vu qu'on ne pouvait déterminer à partir du seul énoncé quelles étaient ses bonnes conditions d'usage, et que les énoncés performatifs prenaient différentes « valeurs » selon les contextes dans lesquels ils étaient réalisés. Mais le mouvement est en réalité inverse, puisque Austin pense certes une *indétermination de l'énoncé par son contenu*, mais une *détermination de celui-ci par les contextes adéquats*.

C'est alors ici que Derrida critique la volonté d'Austin de distinguer entre bons et mauvais contextes, entre les contextes pertinents pour l'application d'une procédure et ceux qui ne le sont pas, et notamment entre les contextes sérieux, qui seraient déterminants pour cette réussite, et ceux qui ne le sont pas (les exemples d'Austin étant la poésie, la pièce de théâtre et le soliloque, où, selon lui, les conditions ne sont pas réunies pour que le performatif réussisse²⁴).

Un de ces éléments essentiels [du contexte austinien] – et non pas l'un parmi d'autres – reste classiquement la conscience, la présence consciente de l'intention du sujet parlant à la totalité de son acte locutoire. Par là, la communication performative redevient communication d'un sens intentionnel, même si ce sens n'a pas de référent dans la forme d'une chose ou d'un état de choses antérieur ou extérieur. Cette présence consciente des locuteurs et récepteurs participant à l'effectuation d'un performatif, leur présence consciente et intentionnelle à la totalité de l'opération implique téléologiquement qu'aucun reste n'échappe à la totalisation présente. Aucun reste, ni dans la définition des conventions requises, ni dans le contexte interne et linguistique, ni dans la forme grammaticale ni dans la détermination sémantique des mots employés ; aucune polysémie irréductible, c'est-à-dire aucune « dissémination » échappant à l'horizon de l'unité du sens.²⁵

On le comprend, Derrida fait en réalité le reproche à Austin de vouloir restaurer la présence de l'intention au performatif, qu'ainsi elle déterminerait. Ce qui serait déterminant pour Austin dans le contexte, ce serait non seulement la citationnalité de l'énoncé, mais surtout l'intention qui y interviendrait et qui préciserait ce que veut dire mon énoncé, la façon dont il faut le prendre, le comprendre, le réaliser, etc. – qui bloquerait donc l'interprétation de l'énonciation²⁶. Si cette façon de voir est certainement celle de Searle²⁷, est-elle austinienne ? Quel rôle les intentions jouent-elles dans le contexte chez Austin ?

On a vu qu'Austin mentionne effectivement dans les conditions de réussite des énoncés performatifs le fait que : « lorsque la procédure – comme il arrive souvent – suppose chez ceux

être énoncé dans n'importe quel contexte.

²⁴ . Cf. *HTD*, p. 22.

²⁵ . *Limited Inc*, pp. 38-39.

²⁶ . En réalité, comme on a déjà vu que le performatif ne décrit rien, et moins encore ce qu'il fait, on a du mal à comprendre comment on pourrait y lire une quelconque intentionnalité qui viendrait le déterminer. Le performatif est quelque chose de sémantiquement opaque.

²⁷ . Cf. *Speech Acts : An Essay in the Philosophy of Language*, *op. cit.* *Speech Acts : An Essay in the Philosophy of Language*, *op. cit.* et la réponse de Searle à Derrida : « Reiterating the Differences », *Glyph*, 1977. [trad. fr. et postface de J. Proust, *Pour réitérer les différences*, Editions de L'Éclat, coll. « Tiré à part », Combas, 1991, 31 p.], très éloquente sur ce point. Pour Searle, un performatif ne réussit comme performatif que si le locuteur a l'intention, parmi d'autres, de réaliser quelque chose au moyen d'un énoncé donné et si l'interlocuteur reconnaît « sur » l'énoncé l'intention performative que lui a conféré le locuteur – de telle sorte qu'effectivement la performativité naît d'une rencontre transparente des consciences à elles-mêmes.

qui recourent à elle certaines pensées ou certains sentiments, lorsqu'elle doit provoquer par la suite un certain comportement de la part de l'un ou de l'autre des participants, il faut que la personne qui prend part à la procédure (et par là l'invoque) ait, en fait, ces pensées ou sentiments, et que les participants aient l'intention d'adopter le comportement impliqué». Il semble qu'il fait donc bien mention de l'intention²⁸. Mais on voit aussi qu'elle n'a pas chez lui le rôle déterminant que Derrida veut y voir.

Que nous dit Austin ? Que lorsque l'on accomplit certains énoncés performatifs, il doit s'ensuivre un certain comportement, et que si on n'a pas l'intention d'accomplir ce comportement, alors l'énoncé ne rate pas vraiment, mais est qualifié d'abus de la procédure – en ce sens que ce qui devrait normalement s'ensuivre de l'énoncé n'est pas réalisé. Prenons le cas de la promesse. Je promets à Charles Ramond de dire du bien de Derrida. Étant donné la procédure utilisée et le contexte dans lequel elle a été utilisée, admettons que Charles Ramond ait pris mon énoncé comme une promesse (de dire du bien de Derrida). Or, comme tout le monde s'en rend compte, je dis du mal de Derrida. Je ne tiens donc pas ma promesse. Est-ce que pour autant, je n'ai pas promis ? Bien sûr que si. Par contre, la qualification de la promesse va s'en trouver modifiée – non pas parce que l'intention de la tenir n'était pas présente lorsque je l'ai faite, mais parce que mon comportement subséquent ne permet plus de qualifier ce que je fais comme le fait de *tenir* ma promesse. Et, rétrospectivement, on peut dire (ce n'est pas obligé, cela dépend des circonstances) que je n'avais pas l'intention correspondante, que j'ai trahi ma parole, etc. Ou encore, que je n'avais pas l'intention de tenir ma promesse.

Bien sûr, il convient de distinguer la promesse faite insincèrement et celui qui est empêché de la tenir pour d'autres motifs. Mais là encore, on déterminera cela selon les circonstances : a-t-il, oui ou non, été empêché de tenir sa promesse ? Si oui, et qu'il a tout fait pour la tenir, alors il était sincère. Sinon, c'est qu'il n'avait pas l'intention de tenir sa promesse. On le voit donc, l'appel à l'intention sert essentiellement à *qualifier des comportements ou des actions* dans certains contextes²⁹.

Comme le remarque par ailleurs Austin, «sauf comme une façon d'écartier 'inintentionnellement', le mot 'intentionnellement' n'a aucun sens positif». Cela veut dire que le mot ne renvoie pas à une intention présente derrière l'action et qui l'expliquerait, mais à une qualification différenciée de l'action considérée dans le contexte où elle est réalisée. Il en va de même pour le langage. La présence d'une intention correspondant à un énoncé performatif donné n'est pas une condition de réalisation de l'énoncé performatif, mais simplement une façon de le décrire pour l'évaluer – et c'est bien pourquoi, contrairement à ce que dit Derrida, l'intention n'a pas un statut privilégié parmi les conditions énumérées par Austin, mais un statut *différent*, lequel s'explique notamment par le fait que son absence n'empêche pas la réalisation du performatif en tant que tel. Drôle de conditionnement opéré par une condition soi-disant décisive. Voilà en effet ce que dit Austin :

il existe une autre façon, assez *différente*, dont ce type d'énoncé peut échouer. Un bon nombre de ces procédures verbales sont destinées à être utilisées par des gens qui ont certaines croyances, ou certains sentiments, certaines intentions. Et si vous utilisez une de ces formules quand vous n'avez pas les pensées, les sentiments ou les intentions requis, alors il y a un abus de

²⁸ Cf. aussi « Performative Utterances », p. 239, où la formulation prête peut-être moins à confusion.

²⁹ . Voir tout le texte intitulé « Three Ways of Spilling Ink » in *Philosophical Papers, op. cit.*, pp. 272-287, où les multiples nuances qu'établit Austin entre « intentionnellement », « délibérément » « exprès » renvoient non pas à des nuances dans l'intentionnalité de l'action, mais à des nuances dans les comportements et les actions : on ne qualifie telle action de délibérée ou d'intentionnelle qu'en fonction de la manière dont elle a été faite, non pas en fonction d'une quelconque intention sous-jacente, qui nous est de toute façon inconnue. Sur les manières d'utiliser le terme « intention », voir spécifiquement p. 283.

la procédure, il y a insincérité. Prenons par exemple l'expression «Je vous félicite». Elle est destinée à être utilisée par des personnes qui sont contents que la personne à qui elles s'adressent ait réussi quelque prouesse, qui croient qu'elle est personnellement responsable de son succès, et ainsi de suite. Si je dis «Je vous félicite» quand je ne suis pas heureux ou que je ne crois pas qu'il faille vous créditer de votre réussite, alors il y a insincérité. De la même façon, si je dis que je promets de faire quelque chose sans avoir la moindre intention de le faire ou sans le croire faisable. Il y a certainement quelque chose qui ne va pas dans ces cas, mais ce n'est pas comme dans les cas de ratés. Nous ne devrions pas dire que je n'ai en fait pas promis mais plutôt que j'ai promis de manière insincère ; je vous ai bien félicité mais les félicitations étaient creuses. On peut rencontrer une infélicité à peu près similaire quand l'énoncé performatif engage le locuteur à une conduite future qu'on peut décrire et puis qu'il ne se comporte pas de la façon attendue. C'est bien sûr très clair si je promets de faire quelque chose puis que je romps ma promesse, mais il existe nombre d'engagements de forme bien moins tangible que dans le cas de la promesse. Je peux dire, par exemple, «Bienvenue !», vous souhaitant la bienvenue chez moi, ou dans quelque lieu que ce soit, puis me mettre ensuite à vous traiter comme si vous étiez particulièrement malvenu. Dans ce cas, on a abusé de la procédure consistant à dire « Bienvenue ! » d'une façon assez différente de la simple insincérité.³⁰

Il convient de remarquer que Austin évite soigneusement de ranger toutes les distinctions fines qu'il élabore entre le fait de ne pas tenir une promesse, de mentir, de ne pas penser ce qu'on dit, comme autant de cas d'une distorsion entre l'intention exprimée et l'intention réelle. Car ce qui l'intéresse n'est tout simplement pas une problématique de l'intentionnalité des actions, mais une problématique de qualification des actions dans le contexte global de leur réalisation.

C'est donc pour le coup malmener le texte austinien que de dire que «la communication performative redevient communication d'un sens intentionnel», comme le fait Derrida. D'une part, le performatif *ne communique pas* ce qu'il est ; d'autre part, ce qu'il réussit à faire ne dépend certainement pas d'une quelconque intentionnalité. Ce qu'il réussit à faire dépend, on l'a déjà vu, des circonstances particulières dans lesquelles la procédure employée est utilisée. Ainsi, selon que je me trouve en train de visiter un zoo ou perdu dans la jungle, et quelle que soit l'intention supposée que j'aie en le disant, l'énoncé «un tigre derrière toi !» n'aura pas la même dimension performative : dans un cas il vaudra comme avertissement, dans l'autre comme simple description. On peut généraliser l'exemple et faire valoir que l'intention n'est jamais déterminante dans l'accomplissement d'un acte de parole (ce n'est pas dire qu'elle n'a aucun rôle dans l'évaluation subséquente, mais qu'elle n'est pas une condition nécessaire de la réalisation de l'acte de parole). En réalité, ce sont bien plutôt les circonstances de l'énonciation qui doivent venir déterminer l'aspect pragmatique de mon acte de parole : c'est parce que tel énoncé, dans telles circonstances, étant donnés les mots utilisés et les circonstances de leur utilisation, sera pris comme une promesse, qu'il détiendra l'aspect illocutionnaire de la promesse. Et c'est parce que tel énoncé (le même ou un autre), dans d'autres circonstances, ne peut être pris que comme une affirmation, qu'il sera doté de l'aspect illocutionnaire de l'affirmation. Autrement dit, c'est le contexte qui permet une reconnaissance adéquate de l'acte de parole réalisé et donc sa parfaite réalisation. C'est donc le contexte de reconnaissance qui va « *to secure the uptake* », pour reprendre l'expression austinienne.

Est-ce que cela conduit Austin à rejoindre Derrida et à dire qu'un énoncé peut admettre tout contexte ou qu'un énoncé performatif peut trouver à se réaliser dans tout contexte ? Perd-on tout blocage a priori des contextes admissibles ? Est-ce que cela conduit Austin à ne pas distinguer entre bons et mauvais contextes, comme le lui reproche Derrida ? En réalité, le remise en cause de la détermination intentionnelle des performatifs n'est pas du tout une remise

³⁰ . « Performative Utterances », p. 239.

en cause de la normativité du dire : on ne peut en effet pas tout dire, n'importe quand, ni n'importe comment.

De la normativité contextuelle : raisons et sincérité.

C'est sur la détermination des contextes admissibles et, par conséquent, la détermination d'une identité signifiante et performative de l'énoncé que se situe le véritable point de désaccord. Austin et Derrida sont certes d'accord pour conférer une sous-détermination radicale aux éléments linguistiques dans la communication, mais cette sous-détermination est structurellement différente chez l'un et chez l'autre. Chez Derrida, cette sous-détermination, cette non-présence à soi de l'énoncé, empêche à jamais toute identification, alors que, pour Austin, elle permet une identification contextuelle, de telle sorte que le contexte intervient à titre normatif.

Derrida dit que la phrase ne détermine jamais une (seule) compréhension, c'est-à-dire aussi une (seule) signification, parce que, itérable, elle peut toujours être utilisée dans un contexte pour dire autre chose (ou mieux : il est toujours possible qu'elle dise autre chose dans un autre contexte – sans que l'intention intervienne de manière déterminante).

Pour dire les choses plus simplement et plus concrètement : au moment même (à supposer que ce moment lui-même soit plein et identique à lui-même, identifiable, car le problème de l'idéalisation et de l'itérabilité se pose d'abord là dans la structure de la temporalisation), au moment même où quiconque voudrait dire, écrire « *On the twentieth...* », etc., cela même qui assurera, au delà de ce moment, le fonctionnement de la marque (psychique, orale, graphique, peu importe), à savoir la possibilité d'être répétée une autre fois, cela même entame, divise, exproprie la plénitude ou la présence à soi idéale de l'intention, du vouloir-dire et *a fortiori* de l'adéquation entre *saying* et *meaning*. L'itérabilité altère, elle parasite et contamine ce qu'elle identifie et permet de répéter ; elle fait qu'on veut dire (déjà, toujours, aussi) autre chose que ce qu'on veut dire, on dit autre chose que ce qu'on dit *et* voudrait dire, comprend autre chose que..., etc.³¹

Il veut donc dire qu'on ne peut trouver, au moment où on le dit, une identité à ce qui est dit, car il est toujours possible que cela, une fois répété, dise autre chose, en faisant signe vers un autre contexte d'usage où ce qui est dit dirait autre chose – la multiplicité des contextes dans lesquels la marque peut intervenir empêchant ainsi toute identification de celle-ci comme unité de sens et d'action.

Mais c'est, selon Austin, cette possibilité même, ce qu'on peut appeler cette dépendance contextuelle de la signification, qui permet d'en construire une identité – une identité contextuelle. On sait *très bien* de quoi on parle dans un contexte donné (sans recourir à l'intention – tel n'est pas le problème) ; ou encore, un contexte donné *bloque*, ou du moins peut bloquer, les différentes interprétations admissibles d'un énoncé. Quand je dis à Arcachon, un jour de grand soleil, face à la plage, et en regardant fixement la jolie demoiselle qui nage langoureusement, « Je vais me baigner », on comprend généralement que je vais aller nager dans le bassin d'Arcachon et non pas prendre un bain. Non pas parce que j'ai l'intention signifiante pleine et entière de dire que je vais aller nager dans le bassin d'Arcachon, mais tout simplement parce que le contexte d'énonciation, et d'interprétation (celui-ci étant déterminant – pour être aussi derridien que Derrida : l'énonciation se détermine toujours après coup dans la compréhension qu'on en a, mais *aussi sec*³²), empêche de comprendre autre chose que cela – vouloir dire que je vais prendre un bain n'aurait, dans le contexte considéré, aucun sens. On peut donc déterminer une identité contextuelle de ce qui est dit – qui, en tant que tel, n'est pas

³¹ . *Limited Inc.*, p. 120.

³² . Je, soussigné, certifie que ceci *est* un clin d'œil à J. Derrida et, par la même occasion, à C. Ramond.

autre, ne dit pas autre chose. Je peux identifier ce qui est dit dans et par le contexte de mon énonciation. Même si ce qui est dit peut servir à dire autre chose. Peut-être est-ce là un retour à la permanence plutôt qu'à la restance (ce n'est pas sûr), mais c'est en tout cas un retour (temporaire) à une notion de signification stabilisée. Cela empêche donc « qu'on veut dire (déjà, toujours aussi) autre chose que ce qu'on veut dire, on dit autre chose que ce qu'on dit et voudrait dire, comprend autre chose... »³³.

Il s'agit là d'un exemple de détermination contextuelle sémantique, mais le même processus s'applique au niveau pragmatique : le contexte d'énonciation empêchera de prendre un énoncé autrement que de la façon dont il demandera à être pris dans ce contexte. Si je dis, suite aux reproches de ma mère et à sa soudaine dépression devant mes rebuffades « Ok, Ok, je tonds la pelouse », il ne s'agit certainement pas d'un énoncé consistant, dans ce contexte particulier, à décrire ce que je fais – ni à décrire ce que j'ai l'intention de faire – mais bien à promettre de faire quelque chose. (Ce qui est promis étant aussi relatif au contexte d'interprétation de l'énoncé, puisqu'il s'agit alors de déterminer le niveau sémantique : le *contenu* de la promesse.) Pourquoi en va-t-il ainsi ?

C'est que le contexte, et seulement le contexte, peut fournir des raisons d'agir et de dire comme on le fait. Pourquoi dis-je que, dans le contexte précis de mon énonciation, je veux aller nager dans le bassin d'Arcachon et pas autre chose ? Parce que le contexte détermine ce que je dis en donnant des raisons de dire ce que je dis de cette façon (je ne vais pas aller prendre un bain chez moi si ce qui visiblement m'intéresse présentement est la présence de la jeune fille dans le bassin). Pourquoi dis-je dans le contexte de mon énonciation que je promets de tondre la pelouse et non pas autre chose ? Parce que le contexte me fournit des raisons de faire ce que fais en disant ce que je dis de cette façon et pas d'une autre. Autrement dit, un contexte donné ne fournit pas d'autres raisons que celles qu'ils donnent pour déterminer la compréhension des mes énoncés. Pour le dire autrement, le contexte présent étant le contexte qu'il est, il ne peut pas donner des raisons d'agir qui valent dans un autre contexte ou pour un autre contexte, qui sont celles d'un autre contexte que celui qu'il est. Il bloque donc ce qu'on peut faire et ne pas faire avec mes énoncés³⁴. Car c'est toujours en donnant des raisons de dire ce que je dis comme je le dis que je pourrais expliquer ce que j'ai vraiment dit, ou ce que je voulais dire : aucune intention n'intervient ici.³⁵

C'est pourquoi on comprend qu'en réalité, ce n'est pas moi qui choisis la procédure conventionnelle à accomplir pour faire ce que je veux faire, mais bien plutôt le contexte qui détermine le type de procédure conventionnelle que je peux utiliser – et de quelle façon. Là encore, peu importe mes intentions : celles-ci ne réussiront à se faire valoir que si j'adopte la bonne procédure en fonction du contexte. (C'est dire autrement que mes intentions doivent toujours être exprimées ou réussir à être exprimées d'une façon ou d'une autre pour qu'on puisse dire que j'avais des intentions de faire quelque chose : la qualification intentionnelle est nécessairement seconde à la réalisation de l'action.)

C'est donc le contexte qui bloque ce que l'on veut dire. Et c'est pourquoi on peut distinguer, non pas entre bon et mauvais contextes, mais entre contextes adéquats et inadéquats pour dire quelque chose. Il s'opère cependant ici un complet renversement de perspective. Ce n'est pas le contexte qui doit s'adapter à ce qu'on veut faire ou dire, mais notre énonciation qui

³³ . *Limited Inc.*, p. 120.

³⁴ . Sur l'engagement contextuel des énoncés par les raisons de les interpréter comme il convient de les interpréter, cf. C. Travis, *Les liaisons ordinaires*, Vrin, Paris, 2003.

³⁵ . Sur le fait que les raisons d'utiliser les mots comme nous les utilisons sont contextuelles et que seules les raisons contextuelles permettent de déterminer ce qui est vraiment dit, cf. Austin, « The Meaning of a Word », pp. 69-74.

doit s'adapter aux contextes dans lesquels elle se trouvera forcément située. Dès lors, je ne peux pas utiliser n'importe quelle procédure performative dans n'importe quel contexte, car les raisons que fournit le contexte en question ne permettent pas d'utiliser n'importe quelle procédure : je ne peux pas utiliser la procédure conventionnelle de l'ordre, par exemple, si je suis prisonnier à Guantanamo et que je parle à mes gardiens. Les raisons auxquelles je peux en appeler pour expliquer ce que je fais ne me permettent tout simplement pas d'en appeler à cette procédure. C'est pourquoi Austin dit bien en A2 que les procédures conventionnelles sont toujours rattachées à un contexte qui leur est adéquat, c'est-à-dire *suffisamment propre* à l'invocation de cette procédure. La normativité se joue donc à la fois dans le caractère conventionnel de la procédure et l'apport contextuel de l'occasion où elle est invoquée.

Or cela explique le passage d'Austin sur la fiction qui a suscité la controverse avec Derrida.

Un énoncé performatif sera creux ou vide *d'une façon particulière* si, par exemple, il est dit par un acteur sur la scène, ou introduit dans un poème, ou prononcé dans un soliloque. Mais cela s'applique de façon analogue à quelque énoncé que ce soit : il s'agit d'un revirement [*sea-change*], dû à des circonstances spéciales. En de telles circonstances, le langage n'est pas employé sérieusement, et ce de manière particulière, mais qu'il s'agit d'un usage *parasitaire* par rapport à l'usage normal – parasitisme dont l'étude relève du domaine des *étiolements* du langage.³⁶

Derrida a vu ici l'idée qu'il fallait que je prononce toujours mon énoncé sérieusement pour qu'il réussisse comme performatif, et donc qu'il fallait toujours que j'aie l'intention de faire ce que je prétendais faire pour vraiment faire ce que je fais au moyen de cet énoncé – le sérieux se rapportant donc à la présence de la conscience à ce qu'elle fait et dit, et se ramenant en fait à une sincérité intentionnelle. Je ne réaliserais un performatif que si j'ai sérieusement l'intention sincère de le réaliser (vraiment). Mais on voit bien que Austin ne fait pas dépendre le sérieux d'un usage des intentions (sérieuses) mobilisées en cet usage : le sérieux est simplement relatif à un contexte particulier qui demande un certain sérieux – c'est-à-dire, selon les cas, la sincérité, l'intention de faire quelque chose, ou un sentiment sincère vis-à-vis d'autrui. Mais dans le contexte d'une pièce de théâtre, par exemple, il n'est pas conventionnellement exigé que la procédure performative utilisée soit exécutée selon les mêmes réquisits³⁷. Il vaut même généralement mieux que l'acteur ne prenne pas trop au sérieux ce qu'il dit – que la fiction ne soit pas prise au sérieux³⁸. Autrement dit, ce n'est pas le sérieux ou l'intentionnalité sous-jacente qui détermine la réussite d'un énoncé performatif, mais le contexte déterminant la réalisation d'un énoncé performatif donné qui, en appelant à une certaine procédure conventionnelle associant à la réalisation de tel performatif un certain sérieux, convoque le sérieux exigé par la procédure utilisée. Il ne serait tout simplement pas sérieux d'en appeler à l'intention des locuteurs pour garantir la réalisation sérieuse des performatifs.

Bruno Ambroise,
USAR (CNRS)/EHBSM

³⁶ . Austin, *HTD*, 22/55, trad. modifiée.

³⁷ . Ce qui ne veut pas dire que, lors d'une pièce de théâtre ou d'une poésie, les énoncés utilisés soient cités ; pour reprendre des distinctions du langage ordinaire, au théâtre les énoncés sont *joués* et, dans une poésie, *récités*. Or ce ne sont pas les mêmes usages des mots, ni donc les mêmes procédures utilisées, que dans la citation. Contre Derrida, je tiens donc qu'il n'y a pas à faire de l'usage fictionnel des énoncés le paradigme de la citationnalité.

³⁸ . Faut-il rappeler *Don Quichotte* ?